

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 61/120/SPCG portant nomination du Chef du service territorial de l'Administration générale.

n° 61/120/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 octobre 1961

Numéro JO  
n° 10 du 31/10/1961

Date du numéro  
31 octobre 1961

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'outre-mer, Chef du Territoire de la Côte française des Somalis, Président du Conseil de Gouvernement, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** la loi n° 56-619 du 23 juin 1956 autorisant le Gouvernement de la République française à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'ontre-mer

**Vu** le décret n° 56-1227 du 3 décembre 1956, modifié par celui du 4 avril 1957, portant définition des services de l'État dans les territoires ,d'outre-mer et énumération des cadres de l'État

**Vu** le décret n° 56-1228 du 3 décembre 1956, modifié par celui du 4 avril 1957, relatif à l'organisation des services publics civils dans les territoires d'outre-mer

**Vu** le décret n° 57-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée territoriale en Côte française des Somalis, en particulier son article 22

**Vu** l'arrêté n° 1980/CAB du 30 décembre 1958, modifié par l'arrêté n° 1347/CAB du 18 juin 1959, déléguant aux membres du Conseil de Gouvernement la gestion des services publics territoriaux

**Vu** l'arrêté n° 1981/CAB du 30 décembre 1958, modifié par l'arrêté n° 1347/CAB du 18 juin 1959, fixant les attributions des membres du Conseil de Gouvernement de la Côte française des Somalis

**Vu** l'arrêté n° 61/104/SPCG du 30 août 1961 nommant conseiller technique du Ministre de la Fonction publique, M. Cornet Paul, administrateur en chef des Affaires d'outre-mer, chef du Bureau du personnel de l'État, et le chargeant cumulativement et à titre intérimaire des fonctions de chef du service territorial de l'Administration générale

Sur proposition du Ministre des Affaires intérieures

Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du 24 octobre 1961

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— M. Gabirault Pierre, administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer (indice net 630) est nommé chef du service territoriale de l' Administration générale pour compter du 12 octobre 1961, date de son arrivée au territoire,

en remplacement de M. Cornet Paul, administrateur en chef de 2e échelon des Affaires d'outre-mer, chargé à titre intérimaire des dites fonctions. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

**Pour le Chef du Territoire en congé, Président du Conseil du Gouvernement : Le Secrétaire général chargé de l'expédition des Affaires courantes, Yves DE DARUVAR. Par le Chef du Territoire, Président du Conseil du Gouvernement : Le Vice-Président du Conseil du Gouvernement, Ali Aref BOURHAN. Le Ministre des Affaires intérieures, Djibril Goudal GUIRE.**